

Préparation au titre de Dirigeant des organisations scolaires et/ou de formation

Année I

Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 34698 – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020

Présentation de la certification

Public :

Nouveaux chefs
d'établissement, enseignants
ou cadres éducatifs en
établissement scolaire

Informations pratiques

Durée de la formation :

heures réparties sur 2 années-
année I : 16 jours : 112 heures
Temps du stage « ouverture »
et du passage en jury non
inclus

Coût de la formation :

année I : 4 480 € et 500 € de
frais d'évaluation

Formateurs :

Equipe de formateurs
constituée de professionnels
et experts du secteur

Financement :

Préalables : Formiris national
Nommés: AKTO

Formalisation / Evaluation :

Evaluation de la formation en
ligne à la fin de la formation.

Attestation de formation
envoyée par mail.

Horaires :

1/2 journées de formation;
8h00 - 11h30
journées de formation : 8h00 -
16h00.

Contact :

M. MONTLOUIS CALIXTE
directionifagec@gmail.com

À qui s'adresse la certification ?

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;

Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets.

Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche.

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;

Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;

Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.

Contenus de la formation

BLOC 1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

- Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement.
- Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation.
- Exercer la gouvernance générale de l'organisation.
- Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités.

BLOC 2 : Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation

- Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.
- Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.
- Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.

BLOC 3 : Piloter les ressources humaines

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation.
- Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels.
- Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation.

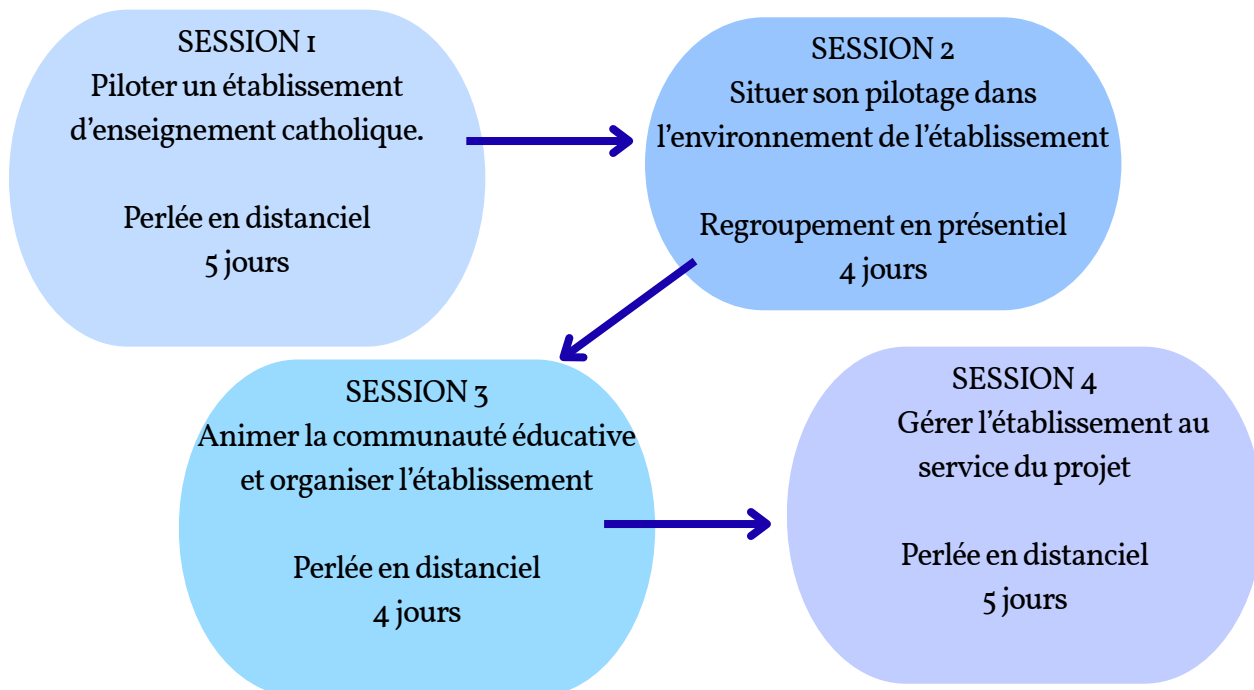
BLOC 4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

- Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.
- Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.
- Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.

BLOC 5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation

- Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis.
- Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.
- Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.
- Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

Organisation de l'année de formation



Objectifs année I :

S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1, 2, 3 et 5)

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution - (Bloc 1) Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement - (Bloc 5) Le CE au cœur de la relation Management - Animation - Accompagnement - (Blocs 1 et 3) Prendre en compte la question religieuse - (Bloc 1) Élaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage - (Bloc 2) Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - (Bloc 2)

S2 Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (Blocs 2 et 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Église - (Bloc 4) Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - (Bloc 4) Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - (Bloc 2) Analyse systémique - (Bloc 4) S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - (Bloc 4) Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - (Bloc 4) Développer des partenariats au service du projet - (Bloc 4)

S3 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2, 3 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique Fonctionnement des équipes : situer son management - (Bloc 3) Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique - (Bloc 2) Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - (Bloc 5)

S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1, 3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets Législation scolaire - (Bloc 5) Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale - (Bloc 3) La conduite d'entretien - (Bloc 3) La gestion au service du projet : analyse financière - (Bloc 5)

Calendrier année I :

10/11/2025
12 et 13/11/2025
10/12/2025
07/01/2026

du 26 /01/2026
au 30/01/2026

06/02/2026
12/03/2026
03/04/2026
28/04/2026

29 et 30/04/2026
07/05/2026
10/06/2026
17/06/2026

À cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »